AOÛT 1990 VOL.1 NO 4



ESQUISSES

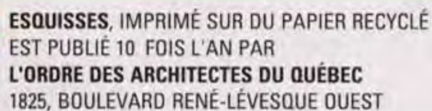


Architecture 1990
Montréal
UIAXVII

LE BILAN

LE BULLETIN D'INFORMATION DE
L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC





ESQUISSES, IMPRIMÉ SUR DU PAPIER RECYCLÉ
EST PUBLIÉ 10 FOIS L'AN PAR
L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC
1825, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H3H 1R4
TEL: (514) 937-6168 FAX: (514) 933-0242

PRÉSIDENT:
PAUL-ANDRÉ TÉTREAULT
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE:
BRUNO NANTEL
RESPONSABLE DU BULLETIN:
MADELEINE LANOIX
PRODUCTION GRAPHIQUE:
CÕPILIA DESIGN INC.

DÉPOT LÉGAL
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA

LE RÉSUMÉ DES ATELIERS

LE DISCOURS DE CLÔTURE DU PRÉSIDENT D'ARCHITECTURE 1990 ET DE L'ORDRE DES ARCHITECTES, M. PAUL-ANDRÉ TÉTREAULT, RÉSUME BIEN LES ACTIVITÉS DU CONGRÈS.



Je m'adresse à vous aujourd'hui à titre de rapporteur officiel du congrès afin de vous informer sur les résultats tangibles et intangibles de ce congrès, de ses rencontres, délibérations et groupes de travail.

QUALITÉ DU DOMAINE BÂTI - LE CONSTAT

Nous avons réuni sous un même toit plus de 3 500 participants venant de 86 pays. Des partenaires commerciaux, des accompagnants, des journalistes et des étudiants se sont ainsi associés aux quelque 2 600 architectes présents pour cerner les orientations à donner à la pratique de l'architecte à l'aube de ce second millénaire.

Nous avons d'abord pu constater combien la réalité quotidienne de nos pays vue par l'oeil des architectes, présente des similitudes frappantes, tant en ce qui a trait aux valeurs profondes des sociétés où ils évoluent, qu'en ce qui concerne les problèmes auxquels les architectes doivent faire face.

Le nombre croissant des populations urbaines des métropoles et l'abandon des campagnes autrefois nourricières, l'explosion démographique des pays dits en développement et le vieillissement des populations des pays industrialisés nous posent à tous des problèmes particuliers auxquels nous nous devons d'apporter des solutions nouvelles.

POUR UNE REVALORISATION DE L'ARCHITECTURE - LES MOYENS

Il y a peu, nos réponses auraient été fondées sur la technologie. Nous savons maintenant le danger d'une intervention mal contrôlée de la technique dans toute activité humaine, la fragilité des schémas culturels des communautés urbaines et de la vie de quartier.

L'accessibilité à un habitat de qualité constitue encore le principal défi à relever. Cependant pour être viable et permettre une relation saine de l'habitant à son habitat, les solutions envisagées devront respecter l'environnement naturel et le milieu bâti existant tant dans l'approche méthodologique que dans le choix des matériaux et des techniques de construction.

L'idée même de qualité et de qualité de la vie doit être réévaluée puisqu'elle véhicule des notions fort différentes selon les cultures. Cultures qui ont le sait maintenant, sont autant liées à la possibilité d'accès aux ressources qu'à la langue ou à une situation géographique particulière.

Cette notion de qualité doit être dissociée de l'abondance, des accès du gaspillage. Elle doit retrouver son sens d'origine soit: le respect de la fonction dans l'économie des moyens.

De nombreux conférenciers ont d'ailleurs illustré ces propos.

L'architecture est un miroir, et si certaines réalisations récentes prêtent flanc à la critique, force nous est de constater qu'elles traduisent une réalité bien actuelle: un état de crise profond qui secoue encore nos sociétés.

Mais qui dit crise dit aussi opportunités. L'architecte doit donc comprendre le rôle que les sociétés lui attribuent et, profitant de son importance, s'assurer de la réalisation de cette mission.

STRATÉGIE D'ACTION POUR UNE ARCHITECTURE DE QUALITÉ

L'architecte devra donc s'assurer que sa formation ne crée pas une barrière entre l'expression de son art et le public qu'il doit servir. Il mettra en perspective la réalité issue des besoins d'une société unique et l'image brillante des architectures singulières que lui projettent les critiques et les médias spécialisés. Il deviendra le ferment qui permettra aux sociétés de réorienter l'usage des capitaux de guerre vers les activités de paix. Permettant à l'être humain un meilleur épanouissement de son potentiel d'humanité.

Le nouvel art de vivre dont l'architecte sera le principal artisant s'appuiera sur une architecture fondée non sur l'usage de recettes, mais sur une perception adéquate des notions d'équilibre, d'échelle, d'ordre et d'harmonie traduite avec simplicité dans des matériaux et une mise en oeuvre accessibles.

L'architecte doit réapprendre l'humilité du travail quotidien, le soin du détail, la beauté du geste.



Architecture 1990
Montréal
UIAXVII

Il y a bien sûr une place importante dans la profession pour les chercheurs, pour les originaux, pour les critiques, mais il nous faut surtout des architectes capables, conaissant le travail de l'un et l'autre, d'en appliquer les connaissances au profit de tous. L'architecte anonyme dont l'oeuvre permet à plusieurs générations de s'épanouir est aussi un grand architecte.

Les architectes communiquent aux publics leur souci de cette qualité globale afin de s'assurer, finalement, que les donneurs d'ouvrage, mieux éduqués à cette préoccupation générale, aient le souci d'une commande de qualité où les architectes auront déjà été impliqués.

Il importe aussi d'intégrer au processus de conception, la participation de la critique architecturale, pour s'assurer de la conhérence de chaque bâtiment érigé dans nos villes, puisqu'une critique à postériori ne peut corriger les erreurs d'un passé même récent.

L'architecte sera toujours déchiré entre son élan créateur, exigeant la transmutation des contraintes et les barrières des réalités de la société où il évolue.

Le résultat de nos délibérations ne doit pas demeurer lettre morte et notre travail de sensibilisation des milieux financiers et politiques devra continuer sans répit tant au sein des groupes de travail de l'UIA, des organisations nationales et internationales d'architectes, d'urbanistes et de constructeurs, qu'à l'échelle individuelle par une participation intense des architectes à la vie quotidienne des communautés auxquelles ils appartiennent.

Il faudra aussi s'assurer que les médias spécialisés et autres participent à la diffusion de cette vision différente et élargie du rôle de l'architecte.

Nous croyons que l'état d'esprit qui a animé ce congrès a orienté l'ensemble des débats vers un consensus que nous nous devons, de retour chez nous, de travailler à mettre en oeuvre.

Je dépose donc au nom des congressistes, le texte définitif de la Déclaration de Montréal qui se lit ainsi:...

P.S. *Le texte intégral de la Déclaration de Montréal se trouve dans le bulletin Esquisses de juin-juillet dernier.*

QUELQUES CHIFFRES

BILAN DES INSCRIPTIONS PAR CATÉGORIES

Architectes	2235	Presse	163
Visiteurs, autres	1526	Stagiaires	35
Exposants	1013	Organisation	244
Étudiants	374		
Personnes accomp.	183	**TOTAL**	**5773 participants**

BILAN DES INSCRIPTIONS PAR PAYS

Sans adresse	29	Gabon	1	Pakistan	10
Afrique du sud	3	Grèce	16	Pays-Bas	18
Algérie	4	Guadeloupe	20	Pérou	13
Allemagne	17	Guatémala	2	Philippines	8
Arabie Saoudite	1	Hong-Kong	18	Pologne	22
Argentine	35	Hongrie	12	Porto Rico	3
Australie	28	Inde	8	Portugal	3
Autriche	5	Indonésie	4	Qatar	1
Bahamas	1	Iran	3	Rép. de Corée	7
Bahrein	1	Irak	2	Rép. Dominicaine	1
Belgique	8	Irlande	3	Rép. pop. de Chine	24
Bermudes	1	Israël	4	Roumanie	4
Bolivie	4	Italie	12	Royaume-Uni	57
Brésil	62	Jamaïque	3	Singapour	7
Bulgarie	7	Japon	35	Soudan	1
Cameroun	3	Kénya	2	Sri Lanka	1
Canada	4426	Koweït	4	Suède	8
Chili	3	Lesotho	1	Suisse	13
Colombie	16	Luxembourg	5	Suriname	4
Corée	3	Malaisie	2	Tanzanie	2
Costa Rica	1	Maroc	3	Tchécoslovaquie	11
Côte d'Ivoire	3	Martinique	4	Thaïlande	2
Cuba	3	Maurice (île)	1	Tunisie	8
Danemark	4	Mexique	117	Turquie	11
Egypte	28	Nambie	2	URSS	30
Équateur	5	Nigeria	19	Uruguay	3
Espagne	93	Norvège	4	Vénézuéla	6
États-Unis	253	Nouvelle-Zélande	2	Yougoslavie	6
Finlande	8	Oman	1	Zambie	1
France	120	Ouganda	1	Zimbabwe	2

LA PRESSE Y ÉTAIT...

Le XVIIe congrès de l'Union internationale des architectes...
Une première en Amérique du Nord. L'événement promet d'être grandiose.
Revue BÂtiment

Plus de 2 000 architectes déjà inscrits au congrès de l'UIA
... De plus, "Destination solutions", une exposition commerciale inusitée, mettra en valeur la pratique de l'architecture...
Journal Constructo, février 1990

City prepared to welcome International Union Congress
... all of these activity is exciting, not only for architects getting together, but because of the contribution an event of this stature makes in increasing general awareness that architecture is not only about isolated buildings, but also about the culture that builds the buildings. Many of us are intimidated by the notions of architecture and urban planning - they are often alien to us. With activities such as the congress and the Ordre des architectes du Québec's centennial, it is hoped that not only practitioners but the general population will become more open and sensitive to notions of architecture and urban planning which are broad in scope...
Isabel Corral, The Gazette

Le congrès mondial de l'architecture aura un impact direct sur Montréal
Jean-Pierre Bonhomme, La Presse

Le congrès des architectes adopte la Déclaration de Montréal
Les architectes de 86 pays se sont engagés hier à demander à leur gouvernement de reconnaître l'importance culturelle de l'architecture.
Benoît Chapdelaine, La Presse

Le congrès international des architectes prend fin sur une note écologique
Isabelle Paré, Le Devoir

PAR MARIE-JOSÉE BONIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ARCHITECTURE 1990

DANS LES COULISSES

La fin mai est déjà loin, les bilans sont presque tous terminés, nous pouvons donc commenter à tête reposée les activités trépidantes du printemps dernier.

La vision des personnes qui ont été impliquées directement à l'un ou l'autre des projets est très différente de celle des spectateurs ponctuels ou des participants plein temps, vous vous en doutez bien.

Bien que vous retrouverez dans le bulletin Esquisses plusieurs données factuelles, des statistiques et un bilan du Congrès de l'UIA, je trouvais intéressant de vous faire partager l'expérience que nous avons prise à organiser de tels événements.

Il n'est pas courant, pour une corporation professionnelle, d'organiser des événements internationaux. Nous avons du vivre très tôt avec l'angoisse dite "de la salle vide". En effet, bien que le Palais des congrès nous ait assuré que nos pré-inscriptions entraient à un rythme très "normal", à la fin février 1990 nous n'avions que 1208 inscriptions. Il y avait déjà trois ans que nous en faisions la publicité. Nous avons finalement atteint le 5 000 inscriptions à la clôture du congrès. Je vous laisse faire le calcul du nombre moyen d'inscriptions reçues par jour.

Nous savions que bien souvent les conférenciers font la surprise aux organisateurs de ne pas se présenter tel que prévu afin de livrer leur savoir aux congressistes. À Montréal, comme nous accueillions plus de 200 conférenciers, nous devions nous attendre à un désistement. Mais que ce soit un de nos trois conférenciers vedettes... Imaginez-vous un peu l'angoisse... Au grand plaisir de l'importante délégation hispanophone, M. Eladio Dieste, a pu présenter une excellente conférence.

Une troisième angoisse: celle "de la satisfaction du client". Bien que nous ayions rencontré à plusieurs reprises les représentants et les responsables de l'Union Internationale des Architectes, nous voulions faire bonne impression et leur livrer un des, sinon le meilleur congrès d'architecture.

Si on se fie aux commentaires qu'ils ont écrits dans leur bulletin du mois de juillet-août 90 on peu croire que nous avons atteint notre but.

" Il est incontestable que les deux congrès qui ont précédé celui de Montréal n'ont pas joué pleinement le rôle de tribune internationale qui leur était initialement imparti. D'autres ont cru opportun de voir là le présage du déclin de l'UIA, d'autres au contraire, ont eu à coeur de relever un défi et de rendre aux Congrès mondiaux des architectes, la vitalité qui va de pair avec l'exercice de la profession. Les architectes canadiens et plus particulièrement l'Ordre des architectes du Québec, organisateurs de la manifestation, ont été les artisans principaux du succès du congrès de Montréal et près de 6 000 participants venus de 89 pays, ont pu se rendre compte, aux détours des innombrables activités qui leur étaient proposées, de leur efficacité et de la chaleur de leur hospitalité."

Je vais passer sous silence plusieurs autres "petites angoisses" qui ont surgi et disparu aussi vite tout au long des préparatifs et du déroulement de ces événements. Je ne veux qu'en souligner une toute dernière, spécifique à Architecture 1990: celle de la "surcharge de projets". De nombreux projets, tous fort intéressants, mais également fort complexes à planifier et à organiser devaient être livrés à peu près à la même date:

- Le livre "Québec Monumental:1890-1990" (192 pages)
- Le livre "L'Architecture de Montréal" (183 pages)
- La pochette d'itinéraires-guides sur Montréal
- Le Forum mondial des jeunes architectes (70 participants)
- L'Atelier international d'architecture (140 participants)
- L'exposition "Un siècle à bâtir",
- L'exposition commerciale Destination Solutions (135 compagnies représentées)
- Le Congrés de l'UIA (5 773 participants)
- La campagne de presse du Centenaire.

Mis à part l'exposition "Un siècle à bâtir" qui a subi du retard (bientôt nous vous ferons connaître les endroits où elle sera représentée), tout a été livré aux dates prévues.

Nous pouvons respirer un peu plus à l'aise maintenant que le succès de cette année commémorative est assuré. Par contre, il nous reste à bien terminer l'année en présentant les 100 plaques commémoratives, en continuant nos efforts de relations publiques auprès des divers médias du Québec et à réaliser quelques autres petits projets.

L'équipe permanente est maintenant réduite et nous réintègrerons les locaux de l'Ordre des architectes pour la rentrée de septembre. Nous continuerons à vous donner des informations par des articles dans "Esquisses" et nous demeurons à votre disposition pour répondre vos questions.

HOMMAGE SPÉCIAL AUX ARCHITECTES QUI ONT TRAVAILLÉ POUR ARCHITECTURE 1990

L'équipe de permanents et de consultants entourant Architecture 1990 est toute petite relativement à l'ampleur des tâches qui ont été réalisées cette année. Heureusement, nous avons pu compter sur la précieuse collaboration d'architectes de Montréal et de Québec qui ont répondu à nos multiples demandes, et ce, bénévolement.

Certains ont pris la charge entière d'une activité, d'autres ont participé à des séances de remue-méninges moins accaparentes, mais tout aussi importantes, et enfin, il y a eu ceux et celles qui nous ont dépanné pendant le déroulement des événements en étant président d'atelier, porte-parole, accompagnateur, traducteur...

Nous avons cru bon de ne pas énumérer ici le nom de tous ces collaborateurs, nous risquions trop d'en oublier.

Mais Architecture 1990 profite de ce numéro spécial pour leur dire merci et souligner à tous les architectes du Québec que nous leur devons une bonne part du succès!

BY PHILIP D. BOBROW, ARCHITECT

THE DEVELOPMENT OF A PROGRAMME FOR THE XVIIth UIA CONGRESS IN MONTRÉAL: CULTURES AND TECHNOLOGIES

When, in 1988, I was asked by the RAIC to be their representative to the Programme Committee for the UIA, the theme of the Congress had already been selected - the main theme being "Culture and Technologies", and the sub-themes as follows:
1.Decline of the Quality of the Built Environment (Cultural and Technological Factors).
2. Culture and Technological Means to Develop the Quality of Architecture.
3. Strategic Actions Towards a Better Built Environment.

These themes presented an incredible contextural and intellectual challenge, given both the breath and depth of the subject matter, and that this would be the first time such a congress of international scale would be held in Montreal. At the same time, the Order of Architects of Québec were celebrating their 100th anniversary with special centennial celebrations. A Programme Committee was formed consisting of myself as informal Chairman, Michael Fish, Jean-Louis Lalonde, Patrice Poirier, Michel Vinois and Henry Wong. We met monthly, and later weekly, to define the programme, structure it, and seek international resources to implement it. Christiane Théberge at La Clé provided the operational support for the committees' work throughout.

The first challenge was to comprehend the nature of the mission. Following weeks of research in the definition and meaning of "culture", it became clear that we were addressing issues that dealt with our whole ways of life, of how we interact with each other, of our ideas, our ways of doing things, of the technologies that we select as appropriate. It covers the evolution of how we affect our environment, how we relate to other cultures, how we accept or impose information (diffusion and values), how we specialize and how we create our architecture to support these activities.

Given the history of professional congresses in architecture, and the traditional structures and activities associated with these, it was clear that we would not succeed in our mission by using a traditional congress approach. It was my recommendation that the nature of the UIA programme be altered into a true international symposium for our profession where a tri-ennial congress would permit an enhanced professional exchange of ideas and experience, from all accross the world, all directed to the themes of the Congress. I was really proud when the Committee agreed to take the "high road" and break some new ground.

The Congress programme was structured into twenty-two subject categories over three days, with some twenty workshops each day for a total of sixty-three workshops, and 158 speakers.

To achieve this, a concept of how to comparmentalize the subjec matter, was essential, and this was achieved by the establishment of a conceptual framework of Subject Sectors and Thematic Components. A breakthrough in this work came in the fall of 1989, and our work ready for implementation by late that fall.

An international call for papers within the framework established was unbelievably successful, and resulted in over 460 papers submitted. By this time, Odile Henault joined the Committee to implement the work. The most difficult task of all was reading all of the papers and having the Committee assess and review the suitability of these speakers, as well as others recommended by the Committee as being knowlegeable and expert in these ateas.

The Architecture 1990 Programme and Congress attracted a record registration for 5 600 participants from eighty-nine countries, and as indicated in all of the feedback we have had it was clearly one of the best congresses ever.

ARCHITECTURE 1990 TIENT À REMERCIER LES GOUVERNEMENTS ET LES COMMANDITAIRES QUI NOUS ONT PERMIS DE RÉALISER LE FORUM-QUÉBEC 90, L'ATELIER INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE ET LE XVIIe CONGRÈS MONDIAL DE L'UIA.

FORUM-QUÉBEC 90

Le Secrétariat d'État, Gouvernement du Canada
Ministère des Affaires internationales, Gouvernement du Québec
La Communauté urbaine de Québec
La Ville de Québec
L'Université Laval
L'École d'architecture de l'Université Laval
Le Musée de la Civilisation
La Ville de Lévis-Lauzon
La Commission intermunicipale de transport de la Rive-Sud de Québec
La Société des Traversiers du Québec

Apple Canada
Canam Manac Inc.
Le Pavillon des arts
Les Agences A.L.Inc.
Manugypse
OE Inc.
Ramca Ltée.
Sopréma Inc.

ATELIER INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE

Le Secrétariat d'État, Gouvernement du Canada
Le Ministère des Affaires culturelles du Québec
La Ville de Montréal
L'Université de Montréal
L'École d'architecture de l'Université de Montréal
La Commission canadienne pour l'UNESCO
Le Centre Canadien d'Architecture
Coop 5620

CONGRÈS DE L'UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES

Gouvernement du Canada
- Agence canadienne de développement international
- Ministère Industrie, Sciences et Technologie

Gouvernement du Québec
- Ministère des Affaires culturelles
- Ministère du Tourisme
- Société d'Habitation du Québec

Ville de Montréal
Architectural Institute of British Columbia

Agence André Beaulne
Arriscraft Corporation Inc
Bombardier immobilier Ltée
Cellular One
Claude Néon Ltée.
Conseil de la sculpture du Québec
Corporation Alexis Nihon
La Corporation des tapis Peerless
Ellard-Willson Engineering Ltd
Granicor inc.
Hydro-Québec
J. Meloche, Courtier d'assurances
Labrador inc.
Lavalin
Les Carreaux Ramca Ltée/Marmotec inc
Les systèmes intégrés Ville-Marie inc.
Lightolier Canada Inc.
Markborough Properties Inc.
MKS Informatique inc.
Microserv J.B.F. inc.
Mignapro inc.
Moffat Kinoshita Associates Inc.
M.P. Photo Reproduction ltée.
Nicolas, Chartrand, Knoll ltée
Olympia & York Development Ltd.
Real Jones Christoffersen
Robert Halsall and Associates Ltd.
Société canadienne des Postes
Société du Palais de la Civilisation
The Canadian Architect
The Mitchell Partnerhip Ltd.

MICHEL G. NADEAU, ARCHITECTE
CHARGÉ DE PROJET ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

L'ASSURANCE, C'EST POUR BIENTÔT

Il y a près de quinze ans que les architectes examinent et questionnent le système d'assurance responsabilité professionnelle.

Lors de l'assemblée générale tenue à Laval en Juin 1989, 85% des membres présents ont approuvé le projet d'assurance responsabilité professionnelle obligatoire pour les architectes, avec exemptions.

Ce vote était basé sur un rapport soumis conjointement par l'OAQ et l'AAPPQ. Depuis, l'Ordre à confié le dossier a un comité de l'assurance afin qu'il étudie et négocie la mise en place d'un système pouvant satisfaire les architectes. Aujourd'hui, nous approchons du but: l'assurance devrait être en vigueur aux environs du 1er janvier 1991.

Pourquoi "aux environs"? Parce que le règlement permettant spécifiquement l'assurance telle que la veulent les architectes doit d'abord être soumis à l'Office des professions. Il est impossible de prédire avec exactitude à quel moment ce règlement sera adopté et publié dans la Gazette officielle du Québec. Nous avons donc établi une date d'entrée en vigueur basée sur notre expérience des délais normaux d'acceptation, soit le 1er janvier prochain.

Le régime d'assurance responsabilité que l'Ordre est à mettre sur pied suit les conclusions du comité conjoint OAQ/AAPPQ sur le sujet. Il offre une couverture de base obligatoire de 250 000 $ par événement et 500 000 $ par an, en plus de couvertures optionnelles satisfaisant les besoins de chacun.

Le but de l'assurance obligatoire est d'offrir un programme d'assurance qui implique les architectes à chaque étape de la mise en place et à la gestion des opérations. Il sera ainsi possible d'offrir les services requis par nos membres, de bien protéger tous les intervenants, et de nous donner au moins une part de contrôle sur cet aspect important de la pratique. D'ailleurs, l'OAQ sera la première à progresser dans cette direction, puisqu'elle assumera une franchise de 50 000 $ sur toute réclamation; ce qui devrait, selon les actuaires, représenter la majorité des déboursés.

À l'étape où nous sommes, nous prévoyons intégrer activement des architectes, non seulement au comité de l'assurance, mais aussi aux futurs comités des réclamations et de prévention. Des architectes québécois auront ainsi à conseiller, voire même à décider, de la façon la plus efficace de régler les sinistres et d'orienter des séminaires de prévention sur les risques encourus au Québec. Ces sessions s'ajouteront à celles présentement offertes par le Régime national des assurances qui continueront de nous présenter les traditionnels cas types qui viennent d'un peu partout.

Bien que l'assurance responsabilité devienne obligatoire, l'assemblée générale a voulu que des exceptions soient consenties à des membres ou des catégories de membres qui ne courent que peu ou pas de risques vis-à-vis du public. Le comité de l'assurance déterminera, dans les prochaines semaines, la nomenclature spécifique de ces groupes.

Les primes de l'assurance ne seront déterminées avec précision qu'au courant de l'automne. Cependant, nous pouvons déjà les évaluer à 3% ou 4% des honoraires bruts. De plus, afin de répondre aux souhaits de la majorité des membres, ces primes seront rendues flexibles, reflétant ainsi les dossiers individuels des assurés. Au moment de l'entrée en vigueur du programme, ceux qui devront y souscrire mais qui détiendront déjà une assurance équivalente, bénéficieront d'une période de douze mois pour s'y joindre, évitant ainsi les frais encourus par une résiliation avant terme de leurs polices. D'autre part, ceux qui n'auront pas d'assurance équivalente devront se joindre immédiatement au programme obligatoire.

Il est important de mentionner que l'assureur n'aura pas la possibilité de mettre fin unilatéralement à une police, puisque dans le contexte d'un programme obligatoire, une telle approche lui signifierait le contrôle effectif du droit de pratique. Un nouveau système devra donc être mis sur pied par le comité de l'assurance afin que les architectes puissent s'auto-discipliner et prendre les actions qui s'imposent pour contrôler les risques trop élevés.

Le travail de fond du programme de l'assurance obligatoire est déjà très avancé, mais il reste encore un travail énorme à faire avant sa mise en vigueur en début d'année. Il faudra, entre autres, fixer les primes, déterminer la nature des risques couverts et exclus, et établir le texte des polices de couverture de base (obligatoire) et supplémentaire (facultative). Il faudra aussi mettre en place la mécanique d'opération entre l'Ordre des architectes, le courtier, le souscripteur et l'assureur, ainsi que les responsabilités respectives des intervenants.

Une chronique dans Esquisses vous gardera au courant des développements dans le dossier des assurances. Nous prévoyons tenir, fin octobre, des sessions de consultation directe où nous présenterons en détail le projet de l'assurance et écouterons vos commentaires. Ceci nous permettra de compléter et, si nécessaire, de réajuster le projet avant qu'il n'entre en phase finale. C'est à la même période que nous débuterons le processus d'inscription afin de recueillir les informations dont nous aurons besoin pour l'ouverture des dossiers. Le programme sera ainsi en opération en janvier 1991. Cette approche nous permettra de prévoir la répartition des inscriptions dans le temps pour l'année suivante.

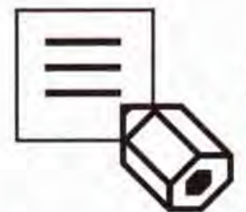
Attendez vous donc à ce que ça bouge dans le domaine des assurances au cours des prochains mois.

NOUVEAUX TAUX

L'Association des architectes en pratique privée du Québec est heureuse de vous informer que depuis le 1er juin 1990, le gouvernement du Québec a publié une grille révisée des taux horaires.

Cette grille présente les taux horaires fixes décrétés pour le remboursement du travail effectué par le personnel et les patrons de bureaux d'architectes retenus selon la méthode horaire. Ces taux sont révisés annuellement et servent de complément au Tarif 2402-84.

Tous les membres de l'AAPPQ ont reçu copie de cette grille et de la correspondance échangée entre le Président du Conseil du Trésor et le directeur général relativement à ce dossier. Pour obtenir copie de cette frille, contactez l'AAPPQ au
C.P. 401 Place Bonaventure, Montréal (Québec), H5A 1B7.
Tél.: (514) 393-1963.



ANDRÉ LAVIOLETTE, ARCHITECTE
SYNDIC

LA G.R.C. À L'ORDRE



À sa réunion du 12 juin dernier, le Bureau a franchi une étape importante en vue de systématiser et de donner encore plus de mordant aux enquêtes disciplinaires. Guy Baril a en effet été officiellement désigné par le Bureau pour agir comme enquêteur spécialisé de l'Ordre avec tous les pouvoirs que lui confère le Code des professions.

Membre de la G.R.C. pendant plus de 20 ans, Guy Baril possède une vaste expérience des enquêtes générales et spécialisées. Cette expérience policière a ensuite été mise à profit à l'Ordre des ingénieurs, à titre d'enquêteur principal de 1974 à 1989. Il va donc sans dire que les enquêtes disciplinaires seront dorénavant menées rondement. La cueillette d'informations et la recherche d'infractions déontologiques seront systématisées: recherches au Bureau des institutions financières pour découvrir les actionnaires d'une compagnie, interrogatoires des dessinateurs qui collaborent avec les architectes, examen minutieux des dossiers et des plans de l'architecte, rencontres avec les clients, les propriétaires ou les entrepreneurs, rien n'est hors du contrôle de l'enquêteur!

Les pouvoirs conférés à l'enquêteur Baril sont les mêmes que le Code des professions confie au syndic: les pouvoirs d'enquête du syndic sont tels qu'il peut exiger qu'on lui fournisse tout renseignement et qu'on lui remette tout document relatif à une enquête. De plus, il est interdit à toute personne d'entraver de quelque façon que ce soit le syndic ou l'enquêteur dans son travail, de même que de le tromper par des réticences ou par de fausses déclarations, de refuser de lui fournir un renseignement ou document qu'il exige, ou de refuser de lui laisser prendre copie d'un tel document.

Une attention toute particulière sera accordée aux cas d'usage abusif du sceau. Cette pratique est très préoccupante pour l'Ordre et n'a que des effets néfastes et des conséquences négatives sur l'ensemble de la profession.

Comme le soulignait le comité de discipline encore tout récemment, "il est navrant de constater que 71% des infractions reprochées à date aux architectes ont pour base l'apposition du sceau et de la signature".

Utilisateurs abusifs du sceau en particulier et contrevenants à la réglementation en général, prenez garde! Guy Baril veille au grain!



LES MATÉRIAUX "ÉCOLOGIQUES"

Dans le dossier environnement, la responsabilité de l'architecte se manifeste lorsque celui-ci recommande ou cautionne les matériaux dans son devis. Or, l'architecte n'est pas un chimiste et il n'a aucune expertise dans le domaine de la composition des matériaux. Compte tenu que de nombreux matériaux plus ou moins toxiques sont spécifiés, les architectes qui ont le souci de préserver l'environnement aimeraient bien avoir des solutions alternatives; certains choix au niveau des matériaux. De plus en plus, les grandes compagnies mettent sur le marché des produits et matériaux qualifiés de moins toxiques, plus écologiques. Cependant, comment s'assurer de la véracité des ces informations qui viennent du fabricant et ont de bonnes chances d'être biaisées?

Le groupe de travail sur l'environnement est conscient de ce problème; il n'a pas l'intention de faire la promotion de tel produit plutôt qu'un autre s'il n'a pas la certitude que ce produit respecte l'environnement non seulement dans ses composants, mais aussi dans ses procédés de fabrication, son utilisation et son élimination. De telles informations nécessiteraient des recherches approfondies.

Cependant, face au développement croissant de nouveaux produits et matériaux qualifiés d'écologiques, le groupe de travail a néanmoins élaboré une approche qui permet de conscientiser les fabricants à la détermination des architectes d'être bien informés sur les produits qu'on leur propose. Il s'agit d'une liste de 8 questions réalisée par Javier Palau, membre du groupe de travail. Nous publions ici ces questions, afin qu'elles puissent éventuellement servir aux architectes confrontés à de telles sollicitations.

1. Quelles sont les matières premières qui entrent dans la composition du matériau? Des chlorofluorocarbones (CFP)?
2. L'extraction de ces matières premières présente-t-elle un danger pour les personnes et l'environnement? Sont-elles toxiques?
3. Le procédé de fabrication des matériaux présente-t-il un danger pour la santé des travailleurs ou l'environnement?
4. Existe-t-il un risque pour la santé des personnes qui manipulent ce matériau?
5. Après l'installation, et en présence de pressions atmosphériques et d'écarts de température, existe-t-il un risque d'émission de vapeurs toxiques entraînant des réactions allergiques chez les personnes vivant à proximité?
6. Comment peut-on éliminer les rebus de ce matériau?
7. Quelle est la stabilité physique de ces matériaux et leur faculté de décomposition avec le temps?
8. Est-il possible de recycler ces matériaux? Peuvent-ils être brûlés ou incinérés sans produire de gaz toxiques?

Les recherches sur les matériaux écologiques sont beaucoup plus avancées en Europe. Nous vous présenterons dans les mois qui viennent une grille d'analyse des matériaux qui vient d'Allemagne de l'Ouest et qui pourrait être adaptée à notre environnement et à notre climat. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires et suggestions.

RÉSULTATS DE L'EXAMEN D'ADMISSION DE MAI 1990

Leigh Barnett-Shapiro
David Barsky
Denis Beauchemin
Alain Bérubé *
Jean-François Bilodeau
Filip Bogdanov
Thérèse Bouchard
Bastien Boudreault *
Marie-Claude Bouvier
Vincenzo Cammalleri
Waclaw Celadyn
Mario Chabot *
Nathalie Chauvin
Joël Courchesne
Geneviève Coutu
Vincent den Hartog *
Robert Derome
Alain Desforges
Nathalie Dion *
Pierre Dubois
Samir Nicolas El-Saddi
Louis Farly
Paul M. Faucher
Marc Ferland
Bernard Serge Gagné
Jean Gagnier
Louis Gagnon *
Charles Garant
Francesco Gesualdi
Manuel M. Gimenez
Gilles Giordani
Eric Girard
David Griffin
Dany Guillemette
Susan Guppy
Claude Hamelin
Dany Harton
Charles Harvey
Nathalie Jodoin
Debra Krakow *
France Labossière
Gilles Lajoie
Jean-Pierre Lamoureux
Francis Lefebvre *
Yolaine Legendre *
Martine Lehoux *
Ellen Barbara Leibovich *
Michel Lemay
Jean-Gilles Lemieux
Claude Michel Lepage
Mary K. Leslie *
Guy Lessard *
Benoit Lessard
Richard Newton Loo
Daniela Maltauro *
François Marchand
Theodore Markis *
Calvin Bruce Meiklejohn
Adriana Meltzer
Léon Mercier
Christine Mercure
Gilles Meunier
Danielle Morency
Pierre Morency
Inas Mourad
Isabelle Noël
Marie-Josée Noël
Sylvie Perrault
André Pitre
Herman Poulin
Stéphane Proulx
Alain Richer *
Susan Ross *
Stephen Rotman *
Nathalie Rouillard
Gaétan Roy
Sylvie St-Martin *
Louis Sauvageau
Réjean Savoie
Marzena Skorek
Jean-Guy Sorel *
Luc Tremblay
Renée Tremblay
Geneviève Vachon
Danielle Vaillancourt
Monica Vultur
Amer Yassine
Amir Hossain Zandy Goharrizi

*** Les candidats dont les noms sont suivis d'un astérisque ont réussi avec distinction.**

MEMBRES RADIÉS DU TABLEAU DE L'ORDRE POUR NON PAIEMENT DE LA COTISATION AU 11 JUIN 1990

Gilles Bilodeau
Michel Boivin
Pierre Bouchard
Lucie Cloutier
Dominique Coletti
Yves Deschamps
Odile Gagnon-Hénault
Vily luster
Angelo A. Kolenc
Danuta Kowalska
Stanislaw Kowalski
Morris Kula
Clément Lamontagne
Lionel Lefebvre
Denis R. Ouimette
Christian Peyrouse
Huy Minh Phan
E. André Tremblay
Anne Vézina

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS À PARTIR DU 15 JUIN 1990

Elias Ampas
Cécile Baird
Jacques Canac-Marquis
Gilles Dugas
Jean-Pierre Généreux
Javier F. Hernandez S.
Eric Hiétaniémi
Johanne Malo
Serge Roby

MEMBRES REINSCRITS AU TABLEAU DE L'ORDRE LE 11 JUIN 1990

René Fortin
Georges Pollowy

RAPPEL AUX ÉTUDIANTS DE L'ORDRE

- Les examens intermédiaire et final auront lieu au début du mois de novembre prochain.
- La date limite pour s'inscrire à ces examens est le 5 septembre.
- Toute demande reçue après le 5 septembre ne sera pas acceptée.
- On peut obtenir des formulaires de demande d'inscription aux examens en communiquant avec le secrétariat de l'Ordre.
- Pour être valide, une demande doit être accompagnée des documents et des frais requis.



RAPPEL AUX STAGIAIRES

- L'examen d'admission aura lieu les 26 et 27 novembre prochain.
- La date limite pour s'inscrire à cet examen est le 30 septembre.
- Toute demande reçue après le 30 septembre ne sera pas acceptée.
- On peut obtenir des formulaires de demande d'inscription à l'examen d'admission en s'adressant au secrétariat de l'Ordre.
- Pour être valide, une demande doit être accompagnée des documents et des frais requis.

INSTITUT D'ARBITRAGE DU QUÉBEC

COURS SUR L'ARBITRAGE CONVENTIONNEL

Devenez expert en arbitrage et inscrivez-vous à la série de 11 cours sur l'arbitrage qui seront donnés par Me Denis F. Gauthier les lundis soirs, à partir du 24 septembre 1990 à la Faculté de droit de l'Université McGill.
Frais de cours: 475 $
Maximum de 40 personnes
Attestation de cours donnée par l'Institut d'arbitrage du Québec.

Pour renseignement:
Institut d'arbitrage du Québec
4444, rue Ste-Catherine Ouest
Montréal (Québec)
(514) 939-3849

POUR UNE ARCHITECTURE REPENSÉE

La CSA lance une nouvelle norme sur l'aménagement pour accès facile des principes de construction adaptés à tous.

Cette nouvelle norme de l'Association canadienne de normalisation (CSA) énonce un ensemble d'exigences qui permettent d'aménager un environnement répondant aux besoins de tous, y compris les personnes handicapées. La norme met l'accent sur la conception, la construction et la rénovation de bâtiments et d'installations accessibles aux personnes éprouvant des problèmes de mobilité, d'atteinte, d'audition et de vue.

La norme B651 comporte des exigences visant la hauteur d'atteinte des accessoires et des machines distributrices, la largeur et l'aire d'évolution des portes, les escaliers, les rampes, les avertisseurs lumineux, les téléphones publics, les écriteaux, les espaces de stationnement, les aires d'embarquement des passagers et les installations de loisirs. La norme offre en outre toute une section sur les salles de bains.

La nouvelle édition est agrémentée de commentaires et d'une centaine d'illustrations qui vous aideront à mieux comprendre les exigences.

Information:
ASSOCIATION CANADIENNE DE NORMALISATION
865, rue Ellingham
Pointe-Claire (Québec) H9R 5E8
Téléphone: (514) 694-8110
Télécopieur: (514) 694-5001

CONTECH-MONTRÉAL 90

Pour la 6ième année consécutive, les "spécificateurs" de la construction auront l'opportunité de mieux connaître les produits et matériaux innovateurs dans le domaine de la construction lors d'EXPO-RENCONTRE CONTECH qui aura lieu le mercredi 10 octobre prochain au Centre Sheraton de Montréal.

EXPO-RENCONTRE CONTECH est reconnu pour sa formule innovatrice qui permet aux professionnels de la construction de maximiser en une journée les contacts et échanges avec les manufacturiers et autres partenaires de l'industrie.

Ce salon professionnel de la construction et ses techniques est organisé avec la collaboration de plusieurs associations et organismes tels que le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie du Québec, l'Association de la construction du Québec, région de Montréal, l'**Ordre des architectes du Québec**, la Corporation professionnelle des technologues des sciences appliquées du Québec et l'Association des commissaires industriels du Québec.

La journée CONTECH-MONTRÉAL 90, députant à 9h30, permettra aux professionnels de la construction de participer gratuitement à un événement exceptionnel.

Cent cinquante exposants, fournisseurs de produits et services de la construction et du bâtiment seront présents pour présenter leurs nouveaux produits et répondre aux questions techniques des professionnels.

En plus de l'exposition, trois (3) conférences et un dîner-conférence portant sur la gestion de la qualité en construction seront à l'ordre du jour.

Pour de plus amples informations:
EXPO-RENCONTRE CONTECH
(514) 646-1833.

PRIX D'EXCELLENCE C.R.P. 1990

Le concours "Prix d'excellence C.R.P." a pour objectif de promouvoir l'utilisation des pavés de béton dans les réalisations municipales, commerciales et industrielles à travers le Québec. Le Centre de recherche sur les pavés inc. veut ainsi honorer la créativité des spécialistes de l'aménagement en soulignant l'excellence des réalisations de béton.

CATÉGORIES

Le concours regroupe trois (3) catégories:

Municipal

- aménagements urbains, parcs, trottoirs, terre-pleins, etc.)

Commercial

- condominiums, centres commerciaux, etc.

Industriel

- aires de manutention, ports, etc.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets gagnants seront sélectionnés d'après les critères suivants:

- la beauté de l'aménagement paysager,
- l'originalité,
- la conception générale et l'embellissement du milieu environnemental.

RÈGLEMENTS

Les pavés de béton utilisés doivent parvenir d'un manufacturier membre du C.R.P. et rencontrer la norme québécoise NQ 2624-120 intitulée "Pavés préfabriqués de béton de ciment".

Le projet doit être réalisé en 1989 ou 1990 et complété avant la date finale du concours.

Toutes les inscriptions doivent parvenir au C.R.P. au plus tard le 31 octobre 1990.

INFORMATION

Centre de recherche sur les pavés inc.
5750, Métropolitain Est, suite 100
St-Léonard (Québec) H1S 1A7
Tél.: (514) 252-0719
Fax.: (514) 252-9389

REGARD 90 SUR LA SCIENCE DU BÂTIMENT

LES PETITS BÂTIMENTS
Une technologie en transition

Le Conseil national de recherches du Canada organise un séminaire sur les questions actuelles et sur les nouvelles technologies qui influent sur la conception et la construction des petits bâtiments:

- l'enveloppe du bâtiment
- la sécurité incendie
- la lutte contre le bruit
- la ventilation

Les séances françaises se tiendront:

Ottawa	15 novembre
Québec	19 novembre
Montréal	21 novembre
Montréal	22 novembre

Les séances anglaises se tiendront:

Ottawa	26 septembre
Montréal	17 octobre

INSCRIPTION

À l'avance	245 $
À l'entrée	275 $
Étudiants	70 $

INFORMATION

Institut de recherche en construction
Conseil national de recherches Canada
Chemin de Montréal
Ottawa (Ontario) K1A 0R6

Téléphone: (613) 993-2607
Télécopieur: (613) 954-5984

CENTRE CULTUREL JEAN-MARIE TJIBAOU (NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE)

ANNONCE PRÉLIMINAIRE

L'Agence de développement de la culture canaque, Établissement Public d'État à caractère administratif, doit construire à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), le Centre culturel Jean-Marie Tjibaou, dans le cadre des Grands Travaux de l'État français.

Ce centre a pour vocation le développement et la promotion de la culture canaque (patrimoine et récréation). Les locaux occuperont une surface de l'ordre de 4 à 5000m², sur un site à paysager de 15 hectares, en bord de mer.

Cette réalisation donnera lieu à un concours international d'idées, sur invitation, après sélection des candidats. Le programme, le calendrier, les modalités du concours et la composition du jury seront précisés dans un prochain numéro de Esquisses.

Les candidats au concours devront faire acte de candidature avant le 9 novembre 1990, auprès de madame Claudie Georges-François, Secrétariat d'État aux Grands Travaux, 23-25 avenue Franklin Roosevelt - 75008 Paris (France).

Des précisions pourront alors également être obtenues auprès de: Agence de développement de la culture canaque B.P. 378, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Télécopie (687) 28 21 78.

PETITES ANNONCES

RETROUVAILLES 80

Avis à tous ceux et celles qui ont terminé en 1980 à l'École d'architecture de l'Université de Montréal (10 ans déjà), il y aura fête le **22 septembre 1990, au Manoir Rouville-Campbell.**

Au menu: souvenirs, amitiés, gastronomie, jazz...
On aimerait tous vous revoir, alors faites signe aux copains et à ceux qui auraient changé d'orientation.

Pour information:
Michel Laniel **(514) 748-5772**
Dominique Blais **(514) 372-9222**

BUREAU À PARTAGER

Superbe bureau rénové à partager avec autres architectes. 1250 pi.ca. comprenant 3 bureaux individuels, pièces communes (conférence, secrétariat, cuisine, salle de bain, terrasse). Métro Mont-Royal.
Bail 1 ou 3 ans.
Yves Perrier, architecte **(514) 524-1204**

DEMANDE D'EMPLOI

Stagiaire en architecture, cherche un emploi pour compléter stage, 7 ans d'expérience au Liban, connaissance d'AutoCAD, langues: français, anglais et arabe.
Contacter:
M. Rachid Seif au **(514) 385-0641**

COURRIER DES LECTEURS

En octobre 1984, le Centre d'accueil Charleroi, autorisé par un décret du Gouvernement du Québec, m'a signé un contrat de service d'architecte, accompagné d'un calendrier de réalisation par étapes.

Le Centre d'accueil Charleroi a refusé de payer les esquisses faites et transmises aux dates stipulées dans le calendrier contractuel, malgré plusieurs rappels de compte et une mise en demeure.

Le Centre prétexte que Québec ne paye que sur acceptation de l'esquisse ou sur abandon du projet et qu'à date l'esquisse n'a été ni acceptée, ni refusée, ni le projet abandonné.

J'ai obtenu jugement en Cour supérieure le 21 septembre 1989 condamnant le Centre d'accueil à me payer entièrement. Cependant, comme il en a le droit, le Centre se prévaut de l'appel en utilisant tous les délais que tolère la justice en pareil cas.

J'aimerais donc aviser tout architecte qui se voit commander un contrat de service par et pour le Centre d'accueil Charleroi, que ni cette institution, ni le M.A.S., ni Québec ne m'ont payé.

Je trouve très injuste que Québec, le M.A.S. et le Centre d'accueil Charleroi causent un tel préjudice à la profession d'architecte.

GUILLAUME GAGNON, ARCHITECTE